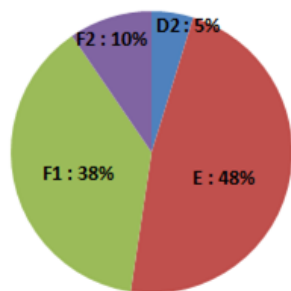


COLZA

Les observations portent sur 21 parcelles. La floraison est maintenant engagée dans presque la moitié des parcelles. Dans les autres, la floraison est proche mise à part quelques parcelles plus tardives. Les conditions plus froides de ce début de semaine ne permettent pas une entrée en floraison franche et rapide.

Stades



E : inflorescence principale dégagée – les boutons sont encore accolés

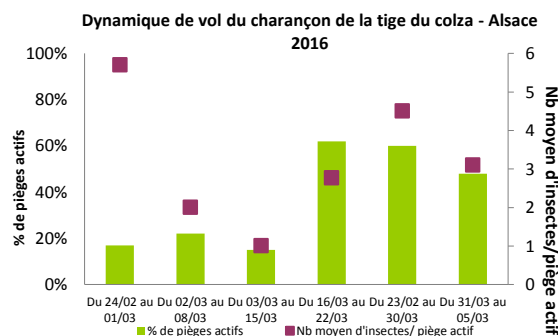
D2 : l'inflorescence principale est dégagée des dernières feuilles, les boutons sont toujours accolés, la tige mesure environ 20 cm

F1 : premières fleurs ouvertes

Ravageurs

Charançons de la tige

Le vol de charançons de la tige est en régression. Pour la quasi-totalité des parcelles, la période de risque est maintenant terminée. Dans les rares parcelles encore à D2, le risque reste moyen.






Méligèthes

Les méligèthes sont observées sur toutes les parcelles du réseau. En moyenne, il y a trois méligèthes par pieds. Les belles journées de la semaine dernière ont été particulièrement favorables aux vols.

Quand la floraison est entamée, les méligèthes vont préférentiellement dans les fleurs ouvertes.

Il faut toutefois bien évaluer les stades car le stade **F1 (50 % des pieds avec une fleur)** peut tarder à intervenir si les conditions météo ne sont pas favorables. La population de méligèthes doit être surveillée de manière régulière dans ces situations afin de rester en deçà des seuils suivants.

	Stade	Colza en bon état	Colza affaibli conditions peu favorables aux compensations*
	D1 Boutons accolés cachés par les feuilles terminales	Généralement pas d'intervention justifiée.	1 méligèthe par plante
	D2 Inflorescence principale dégagée. Les boutons sont encore accolés.	Reporter la décision d'intervenir ou non au stade E	
	E Allongement des pédoncules floraux. Les boutons se séparent.	6 à 9 méligèthes par plante	2 à 3 méligèthes par plante

*températures faibles, plantes stressées en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs...

COLZA

Charançons

Méligèthes

BLE

Rouille jaune

ORGE

Régulateurs

PROTEGEONS

LES ABEILLES

Pour les parcelles au stade F1 ou plus, le risque est terminé. Pour les autres, la surveillance doit être poursuivie.

BLE

La croissance du blé se poursuit à un rythme soutenu. Le stade « épi 1 cm » est atteint, voire dépassé dans la très grande majorité des situations.

Maladies

La situation est généralement saine. On note cependant des traces de septoriose sur les feuilles basses.

Les premiers symptômes de rouille jaune ont été signalés sur épeautre dans le Sundgau et sur triticale dans le nord de l'Alsace. Ces espèces sont plus sensibles à cette maladie que le blé, mais nous permettent d'être vigilants sur l'apparition dans les blés.

ORGE

Le stade moyen des parcelles suivies cette semaine est situé autour de 1 nœud. Dans la quasi-totalité des situations, l'orge a retrouvé toute sa vigueur.

Le risque de verse est déterminé principalement par 4 critères :

- La sensibilité variétale (voir tableau Arvalis ci-dessous) : le choix variétal est un des moyens les plus efficaces pour limiter le risque de verse



- La densité de tiges/m² : une densité trop élevée augmente l'étiollement des tiges et la longueur des premiers entre-nœuds
- La gestion de la fertilisation azotée : un excédent d'azote en début de cycle favorise l'étiollement des tiges, et ce d'autant plus que le couvert est dense
- Les conditions météo à la montaison (du stade épi 1 cm à 1-2 nœuds) : un rayonnement important lors de la montaison réduit la concurrence pour la lumière, et de ce fait limite l'étiollement des tiges.

Le risque de verse est plus élevé sur l'orge que le blé d'hiver, et en règle générale les orges 2 rangs sont un peu moins sensibles que les escourgeons. De plus, le risque climatique est actuellement élevé avec la succession de périodes pluvieuses. Vous pouvez évaluer le risque sur vos parcelles à l'aide de la grille de risque Arvalis ci-contre.

Grille de risque verse orge d'hiver		Note
variétés	Peu sensibles	2
	Moyennement sensibles	4
	Très sensibles	7
		+
Fumure azotée	Disponibilités en azote en début de montaison importantes	3
	Bonne maîtrise de la dose bilan	0
		+
Densité de végétation et vigueur	Peuplement élevé et fort tallage	4
	Peuplement normal	2
	Peuplement limitant et/ou faible tallage	0
Note globale =		

Si la note globale est :

- < ou égale à 2 : le risque est faible
- Comprise entre 3 et 7 : le risque est moyen à élevé
- > à 8 : le risque est très élevé

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

- Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
- Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
- Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
- **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.